

Le mardi 29 mars 2016,

Vu les articles L.712-1 et L.712-3 du code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 29 MARS 2016

Extrait de procès-verbal n°4

François GERMINET soumet à l'approbation des membres du conseil d'administration la révision des statuts de l'UFR Sciences et techniques

Approbation à la majorité des membres présents et représentés

Membres en exercice : 31

Membres présents et représentés : 27

Quorum : 16

Votants : 27

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 1

Pour extrait conforme,
Le président de l'université

François GERMINET

